



Green Park III – 298 Allée du Lac
31670 Labège
France
Tél : +33 (0)5 62 73 44 00
Fax : +33 (0)5 62 73 44 11



KPMG Audit – 224 rue Carmin
CS 17610 – 31676 Labège Cedex
France

IGE+XAO

Société anonyme au capital de 5 021 866,85 €
RCS Toulouse 338 514 987

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

IGE+XAO

Société anonyme au capital de 5 021 866,85 €

RCS Toulouse 338 514 987

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

À l'assemblée générale de la société IGE+XAO S.A,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société IGE+XAO S.A relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au comité d'audit.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} Janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014.

Justification des appréciations – points clés de l’audit

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l’audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l’état d’urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d’avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l’organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C’est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l’audit relatifs aux risques d’anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l’audit des comptes annuels de l’exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s’inscrivent dans le contexte de l’audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n’exprimons pas d’opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Nous avons déterminé qu’il n’y avait pas de point clé de l’audit à communiquer dans notre rapport.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d’exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n’avons pas d’observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d’Administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l’article D.441-6 du code de commerce.

Rapport sur le gouvernement d’entreprise

Nous attestons de l’existence, dans le rapport du Conseil d’Administration sur le gouvernement d’entreprise, des informations requises par les articles L.225-37-4, L. 22-10-10 et L.22-10-9 du code de commerce.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l’article L.22-10-9 du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés ou attribués aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes

ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des entreprises contrôlées par elle qui sont comprises dans le périmètre de consolidation. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Autres vérifications ou informations prévues par les textes légaux et réglementaires

Conformément au III de l'article 222-3 du règlement général de l'AMF, la direction de votre société nous a informés de sa décision de reporter l'application du format d'information électronique unique tel que défini par le règlement européen délégué n° 2019/815 du 17 décembre 2018 aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2021. En conséquence, le présent rapport ne comporte pas de conclusion sur le respect de ce format dans la présentation des comptes annuels destinés à être inclus dans le rapport financier annuel mentionné au I de l'article L. 451-1-2 du code monétaire et financier.

Désignation des commissaires aux comptes

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société IGE+XAO par l'Assemblée Générale du 25 janvier 2008, pour le cabinet KPMG S.A et du 27 janvier 2017 pour le cabinet Mazars.

Au 31 décembre 2020 le cabinet KPMG était dans la 13^{ème} année de sa mission sans interruption et le cabinet Mazars dans la 4^{ème} année.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de

l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Rapport au comité d'audit

Nous remettons au comité d'audit un rapport qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au comité d'audit figurent les risques d'anomalies significatives, que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L.822-10 à L.822-14 du code de commerce et dans le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Fait à Labège, les 5 et 6 avril 2021

Les Commissaires aux Comptes,

MAZARS

Hervé KERNEIS

KPMG

Christian LIBEROS

IV. Comptes sociaux établis conformément au référentiel français

A. Bilan social

Actif (en milliers d'euros)	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Immobilisations incorporelles nettes	452	348
Immobilisations corporelles nettes	12	15
Immobilisations financières nettes	12 840	12 551
Actif immobilisé	13 305	12 915
Stocks et en-cours	16	12
Clients et comptes rattachés	68	53
Autres créances	1 956	2 250
Charges constatées d'avance	37	104
Valeurs mobilières de placement	13 310	12 304
Disponibilités	2 405	2 590
Actif circulant	17 792	17 313
Ecart de conversion actif	--	--
Total actif	31 097	30 228

Passif (en milliers d'euros)	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Capital	5 022	5 022
Prime d'émission	1 911	1 911
Réserve légale	609	609
Autres réserves	15 156	15 156
Report à nouveau	7 252	667
Résultat de l'exercice	887	6 584
Capitaux propres	30 836	29 949
Provisions pour risques et charges	106	106
Emprunts et dettes financières	--	6
Dettes en compte courant	--	--
Capital appelé non versé	--	--
Fournisseurs et comptes rattachés	115	142
Dettes fiscales et sociales	34	20
Autres dettes	6	4
Produits constatés d'avance	--	--
Dettes	155	172
Ecart de conversion passif		--
Total passif	31 097	30 228

B. Compte de résultat social

Compte de résultat (en milliers d'euros)	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Chiffre d'affaires net France et export	188	418
Autres produits d'exploitation	29	27
Produits d'exploitation	217	445
Variation de stock	--	6
Autres services extérieurs	(673)	(852)
Charges de personnel	(327)	(330)
Impôts et taxes	(46)	(50)
Dotations aux amortissements et provisions	(34)	(28)
Autres charges d'exploitation	(6)	(9)
Charges d'exploitation	(1 085)	(1 263)
Résultat d'exploitation	(867)	(818)
Résultat financier	1 525	7 432
Résultat exceptionnel	--	(225)
Impôts sur les résultats	229	195
Participation	--	--
Résultat net	887	6 584

C. Tableau de variation des capitaux propres

Capitaux propres (en milliers d'euros)	Capital	Prime d'émission	Réserve légal	Autres réserves	Report à nouveau	Capitaux propres
Capitaux propres au 31 juillet 16	5 497	1 911	609	21 384	277	29 678
Distribution de dividendes				(2 142)	112	(2 030)
Affectation à la réserve légale						--
Résultat de la période				5 193		5 193
Capitaux propres au 31 juillet 17	5 497	1 911	609	24 435	389	32 841
Distribution de dividendes				(2 213)	194	(2 019)
Affectation à la réserve légale						--
Réduction de capital	(273)			(5 587)		(5 860)
Résultat de la période				5 550		5 550
Capitaux propres au 31 décembre 2018	5 224	1 911	609	22 185	583	30 512
Distribution de dividendes				(2 087)	84	(2 003)
Affectation à la réserve légale						--
Réduction de capital	(202)			(4 942)		(5 144)
Résultat de la période				6 584		6 584
Capitaux propres au 31 décembre 2019	5 022	1 911	609	21 739	667	29 949
Distribution de dividendes						--
Affectation à la réserve légale						--
Réduction de capital						--
Résultat de la période				887	7 252	887
Capitaux propres au 31 décembre 2020	5 022	1 910	609	22 626	7 252	30 836

D. Tableau des flux de trésorerie

Tableau des flux de trésorerie (en milliers d'euros)	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Flux de trésorerie générés par l'activité :		
Résultat net	887	6 584
Autres charges et produits sans impact sur la trésorerie :		
Amortissements et provisions	128	(308)
Reprises	--	--
Résultat de cession	--	225
Incidence de la variation du BFR :	199	287
Flux net de trésorerie générés par l'activité	1 214	6 788
Acquisition d'immobilisations incorporelles	(134)	(215)
Cession d'immobilisations incorporelles	--	--
Acquisition d'immobilisations corporelles	--	--
Cessions d'immobilisations corporelles	--	22
Acquisition d'immobilisations financières	--	--
Cessions des immobilisations financières	--	93
Variation nette des placements	--	(300)
Flux net de trésorerie générés par les opérations d'investissement	(134)	(400)
Dividendes versés	--	(2 018)
Avances reçues (Coface)	--	--
Achat d'actions propres	(258)	--
Remboursements d'emprunts	--	--
Flux net de trésorerie générés par les opérations de financement	(258)	(2 018)
Variation de trésorerie brute	822	4 370
Augmentation (diminution) de la trésorerie		
Trésorerie en début d'exercice	14 594	10 224
Trésorerie en fin d'exercice	15 416	14 594
Variation de trésorerie nette	822	4 370

E. Notes annexes aux comptes sociaux

(Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse)

Note 1. — Présentation de l'activité de l'entreprise

La société IGE+XAO exerce plusieurs activités :

- gestion du portefeuille de participations,
- gestion de trésorerie du Groupe,
- prestations administratives et comptables pour les différentes sociétés du Groupe.

Note 2. — Affectation du résultat de l'exercice

Le bénéfice net comptable de l'exercice clos le 31 décembre 2020 de la Société IGE+XAO s'établit à 886 697 euros. La réserve légale est dotée en totalité.

Il est proposé d'affecter la totalité du bénéfice de l'exercice au poste « Autres réserves » qui s'élèverait ainsi à 21 846 862 euros.

Il est rappelé, conformément aux dispositions légales (article 243 bis du Code Général des Impôts), que le dividende par action versé aux actionnaires de la Société au cours des trois derniers exercices clos a été le suivant :

DIVIDENDE PAR ACTION	
EXERCICE	
Exercice clos le 31 juillet 2017	1,55 €
Exercice clos le 31 décembre 2018	1,55 €
Exercice clos le 31 décembre 2019	-- €

Note 3. — Evénements significatifs de l'exercice

GESTION DES CONSEQUENCES DE LA PANDEMIE

Dans le contexte sanitaire actuel exceptionnel, marqué par l'épidémie Covid-19, IGE+XAO a pris les mesures de prévention nécessaires pour assurer la sécurité des personnes et protéger leur santé ; le personnel de toutes les sociétés du Groupe d'IGE+XAO ainsi que les personnes en relation avec IGE+XAO ont été invités à suivre les préconisations nationales en termes de mesures d'hygiène et de respect des gestes barrières.

IGE+XAO a assuré la continuité de ses activités en ayant recours au télétravail et en utilisant massivement les moyens téléphoniques et digitaux disponibles (visioconférence, plateformes de formation et de développement logiciel, dépannage via la prise de contrôle d'ordinateur à distance, e-marketing,...).

Le Groupe a revu son organisation en fonction de l'évolution de la pandémie et de l'activité selon les directives et mesures d'accompagnement proposées dans les différents pays où il est implanté.

Dans ce contexte exceptionnel, des mesures dérogatoires ont également été appliquées dans le cadre de l'Assemblée Générale Annuelle Mixte de la Société qui s'est tenue à huis clos par visio-conférence en 2020.

RACHAT DES ACTIONS PROPRES

En mars 2020, la Société IGE+XAO a procédé au rachat de 2 068 actions propres pour un montant de 258 mille euros et avec pour objectif l'annulation.

CONTROLES AMF

La Société IGE+XAO SA a fait l'objet d'un contrôle émanant de la Direction des affaires comptables de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) portant sur la rédaction du Rapport Financier Annuel 2019. Les échanges ont principalement porté sur les notes afférant à IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec ces clients », IFRS 16 « Contrats de location » et aux tests de dépréciation les actifs incorporels. Le Rapport Annuel Financier 2020 tient compte au mieux des observations et recommandations de l'AMF.

CONTROLE SOCIAL

La Société IGE+XAO SA a fait l'objet d'un avis de vérification portant sur l'application des législations de sécurité sociale, d'assurance chômage et de garantie des salaires au titre des exercices ouverts à compter du 1er janvier 2017 au 31 décembre 2019. A la demande de l'organisme de recouvrement, la date de début d'intervention fixant le délai de trois mois maximums entre la date de l'avis initial et celle de la lettre d'observations finale a été reportée au 23 janvier 2021. Par conséquent, aucune provision n'a été comptabilisée au 31 décembre 2020.

AUTRES

La filiale malgache a épuisé les voies de recours liées à un redressement fiscal s'élevant à 280 000 euros et portant sur du formalisme administratif. Un nouveau contrôle fiscal est en cours depuis fin mai 2017 sans résultat à ce jour. Le risque attaché au redressement fiscal fait l'objet d'une provision dans les comptes consolidés pour un montant de 123 000 euros depuis le 31 juillet 2018.

Note 4. — Principes comptables

Changement de méthode comptable

Néant.

Règles et méthodes comptables

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2014. Le Conseil d'Administration a arrêté le 10 février 2020 les états financiers clos au 31 décembre 2019. La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2019-09 relatif à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Les principes comptables appliqués par la Société sont essentiellement les suivants :

Autres immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont enregistrées au coût historique, frais financiers exclus et sont amorties, à l'exception des marques acquises, selon la méthode linéaire sur des périodes qui correspondent à leur durée d'utilisation et qui n'excèdent pas 7 ans.

Pour les marques acquises, une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur d'acquisition.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont inscrites au bilan pour leur valeur brute à leur coût d'acquisition.

Les immobilisations corporelles sont amorties selon le mode linéaire. Les durées d'amortissement généralement retenues sont les suivantes :

- matériel de bureau : 4 ans
- mobilier de bureau : 10 ans
- agencements, aménagements, installations : 10 ans
- matériel de transport : 5 ans

Titres de participation des sociétés

Les titres de participation des sociétés sont inscrits au bilan à leur coût d'acquisition. La valeur d'inventaire des titres correspond à leur valeur d'usage : elle est déterminée en tenant compte principalement de la situation nette de la filiale concernée lorsque son activité relève de la sous-traitance à l'intérieur du Groupe IGE+XAO, de l'approche par les cash-flows pour les filiales de distribution acquises et d'une approche fonction du chiffre d'affaires généré pour les autres filiales de distribution. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire ainsi définie est inférieure à la valeur d'acquisition.

Créances clients

Les créances clients sont enregistrées à leur valeur nominale. Le cas échéant, une provision pour dépréciation est constituée lorsque le recouvrement de la créance apparaît incertain sur la base d'une analyse détaillée du dossier client.

Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à leur prix d'acquisition. Une provision est comptabilisée dès lors qu'une moins-value est constatée à la clôture de l'exercice.

Les actions propres affectées au contrat de liquidité ainsi que celles destinées à être annulées sont inscrites en valeurs mobilières de placement à leur valeur d'achat d'origine. Lors de chaque arrêté comptable, ces titres font l'objet d'une dépréciation en cas de moins-value latente.

Indemnités de départ à la retraite

Conformément aux dispositions de la loi française, les sociétés françaises du Groupe s'affranchissent de leurs obligations de financement des retraites du personnel en France par le versement de cotisations calculées sur la base des salaires aux organismes qui gèrent les programmes de retraite. Il n'y a pas d'autre engagement lié à ces contributions.

La loi française exige également, le cas échéant, le versement en une seule fois d'une indemnité de départ en retraite. Cette indemnité est fixée en fonction de l'ancienneté et du niveau de rémunération au moment du départ. Les droits sont uniquement acquis aux salariés présents dans l'entreprise au moment du départ en retraite.

Le mode de détermination retenu des engagements de retraite répond à la recommandation n°2003-R01 du CNC en date du 1^{er} avril 2003 relative aux règles de comptabilisation et d'évaluation des engagements de retraite et avantages similaires.

Provisions pour risques et charges

Des provisions sont comptabilisées lorsqu'à la clôture de l'exercice, il existe une obligation à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

Cette obligation peut être d'ordre légal, réglementaire ou contractuel. Si aucune évaluation fiable de son montant ne peut être réalisée, aucune provision n'est comptabilisée ; une information en annexe est alors fournie.

Note 5. — Immobilisations incorporelles

Immobilisations incorporelles Valeurs brutes (en milliers d'euros)	31/12/2019	Augment° de la période	Cessions de la période	31/12/2020
Frais d'établissement	--	--	--	--
Autres immobilisations incorporelles	559	135	(53)	641
Valeurs brutes	559	135	(53)	641

Immobilisations incorporelles Amortissements et provisions (en milliers d'euros)	31/12/19	Augment° de la période	Reprises de la période	31/12/20
Frais d'établissement	--	--	--	--
Autres immobilisations incorporelles	(211)	(30)	53	(189)
Valeurs nettes	348	(30)	53	452

Note 6. — Immobilisations corporelles

Immobilisations corporelles Valeurs brutes (en milliers d'euros)	31/12/19	Augment° de la période	Cessions de la période	31/12/20
Installations techniques, matériel et outillage	4	--	(4)	0
Installations générales, aménagements divers	83	--	(76)	7
Matériel de transport	--	--	--	--
Matériel divers	131	--	(59)	72
Valeurs brutes	218	--	(139)	79

Immobilisations corporelles Amortissements et provisions (en milliers d'euros)	31/12/19	Augment° de la période	reprises de la période	31/12/20
Installations techniques, matériel et outillage	(4)	--	4	0
Installations générales, aménagements divers	(81)	--	76	(5)
Matériel de transport	--	--	--	--
Matériel divers	(117)	(3)	59	(61)
Amortissements	(202)	(3)	140	(66)
Valeurs nettes	16	--	--	12

Note 7. — Ventilation de la dotation aux amortissements de l'exercice

Immobilisations amortissables (en milliers d'euros)	Dotations aux amortissements de l'exercice			Provisions amort. dérogatoires	
	Linéaire	Dégressif	Exceptionnel	Dotation	Reprise
<i>Immobilisations incorporelles</i>					
Frais de recherche et de développement	--	--	--	--	--
Autres immobilisations incorporelles	30	--	--	--	--
TOTAL	30	--	--	--	--
<i>Immobilisations corporelles</i>					
Installations techniques, matériel et outillage	--	--	--	--	--
Installations générales, et aménagement divers	--	--	--	--	--
Matériel de transport	--	--	--	--	--
Matériel divers	3	--	--	--	--
TOTAL	3	--	--	--	--
Amortissements	33	--	--	--	--

Note 8. — Tableau de variation des immobilisations financières

Immobilisations financières Valeurs brutes (en milliers d'euros)	31/12/19	Augment° de la période	Cessions de la période	31/12/20
Titres de filiales et participations	12 862	--	--	12 862
Actions propres	--	259	--	259
Prêts et autres	5	--	--	5
Valeurs brutes	12 867	--	--	13 126

Dépréciation des immobilisations financières (en milliers d'euros)	31/12/19	Augment° de la période	Reprises de la période	Reclassific°	31/12/20
Provision / Titres Turquie	(20)	--	--	--	(20)
Provision / Titres Madagascar	(21)	--	--	--	(21)
Provision / Titres EHMS	(143)	(94)	--	--	(237)
Provision / Titres Brésil	(132)	(21)	--	--	(153)
Provisions	(316)	(115)	20	0	(411)
Valeurs nettes	12 551	--	--	--	12 715

Note 9. — Etat des créances et des dettes

Echéances des créances Valeurs brutes (en milliers d'euros)	Montant brut 31/12/19	Montant brut 31/12/20	Créances à moins d'un an	Créances à + d'un an
Créances rattachées à des participations	--	--	--	--
Autres immobilisations financières	5	--	--	--
Créances de l'actif immobilisé	5	0	0	
Stocks et en-cours	12	16	16	--
Avances et acomptes	--	1	1	--
Clients et comptes rattachés	53	68	68	--
Etats, impôts et taxes	2 248	1 956	1 956	--
Créances sociales	--	--	--	--
Groupe et associés	2	--	--	--
Débiteurs divers	--	--	--	--
Charges constatées d'avance	104	37	37	--
Actif circulant	2 419	2 077	2 077	--
Total	2 424	2 077	2 077	5

Echéances des dettes Valeurs brutes (en milliers d'euros)	Montant brut 31/12/19	Montant brut 31/12/20	Dettes à moins d'un an	Dettes à + d'un an
Emprunts – établissement de crédit	--	--	--	--
Avances et acomptes	--	--	--	--
Fournisseurs et comptes rattachés	142	115	115	--
Groupe et associés	6	--	--	--
Dettes fiscales et sociales	15	34	34	--
Autres dettes	4	6	6	--
Produits constatés d'avance	--	--	--	--
Total	167	155	155	--

La Société n'a pas contracté d'emprunt sur l'exercice clos.

Note 10. — Eléments relevant de plusieurs postes du bilan / compte de résultat

Eléments relevant de plusieurs postes du Bilan Valeurs brutes (en milliers d'euros)	Les entreprises liées	Les entreprises avec lesquelles la Société a un lien de participation	Dettes et créances représentées par des effets de commerce
Capital souscrit non appelé	--	--	--
Immobilisations incorporelles	--	--	--
Avances et acomptes	--	--	--
Immobilisations corporelles	--	--	--
Avances et acomptes	--	5	--
Immobilisations financières	--	12 862	--
Participations	--	--	--
Créances rattachées à des participations	--	126	--
Prêts	--	--	--
Autres titres immobilisés	--	--	--
Autres immobilisations financières	--	--	--
TOTAL IMMOBILISATIONS	--	12 993	--
Avances et acomptes versés sur commandes	--	--	--
Créances	--	--	--
Créances clients et comptes rattachés	--	68	--
Autres créances	--	1 403	--
Charges constatées d'avances	--	--	--
TOTAL CREANCES	--	1 471	--
Valeurs mobilières de placement	--	--	--
Disponibilités	--	--	--
TOTAL DISPONIBILITES	--	--	--
Emprunts obligataires convertibles	--	--	--
Autres emprunts convertibles	--	--	--
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	--	--	--
Emprunts et dettes financières divers	--	--	--
Avances et acomptes reçus	--	--	--
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	--	--	--
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	--	--	--
Autres dettes	--	--	--
TOTAL DETTES	--	--	--
Eléments relevant de plusieurs postes du compte de résultat (en milliers d'euros)	Montants concernant les entreprises liées	Montants concernant les entreprises avec lesquelles la Société a un lien de participation	
Chiffre d'affaires	188	--	
Autres achats et charges externes	23	--	
Dividendes reçus	1 610	--	
Autres produits financiers	--	--	
Autres charges financières	--	--	

Note 11. — Valeurs mobilières de placement et actions propres

Les valeurs mobilières de placement se composent comme suit au 31 décembre 2019 :

Valeurs mobilières de placement et actions propres (en milliers d'euros)	31/12/20	31/12/19
Parts de SICAV	--	--
Compte à terme	13 010	12 004
Actions propres	300	300

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent des liquidités en comptes bancaires ainsi que des placements en comptes à terme d'une durée variant de 2 mois à 60 mois. La rémunération est garantie à la souscription jusqu'à l'échéance du placement sauf en cas de remboursement anticipé. Dans ce dernier cas, il existe un préavis de 32 jours mais pas de pénalité de sortie. Les intérêts ne sont pas capitalisés, ils sont calculés par palier semestriel et payés in fine. Il n'y a pas de rémunération dans le cas où la durée du placement est inférieure à un mois.

Les découverts bancaires sont assimilés à un financement et sont présentés sur la ligne Emprunts et Dettes financières au Passif du bilan.

La valeur comptable des dépôts bancaires constitue une approximation raisonnable de leur juste valeur.

Note 12. — Etat des provisions

Provisions (en milliers d'euros)	31/12/19	Augmentation de la période	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	31/12/20
Provision pour dépréciation de titres	338	115	--	(20)	411
Provision pour pertes de change	--	--	--	--	--
Provision pour pension de retraite	--	--	--	--	--
Autres provisions pour risques et charges	106	--	--	--	106
Provisions	444	115	--	(20)	517

Note 13. — Etat des produits à recevoir

Produits à recevoir (en milliers d'euros)	31/12/20	31/12/19
Créances clients et comptes rattachés :		
Clients factures à établir	--	--
TOTAL	--	--
Autres créances :		
Créances à recevoir	--	--
TOTAL	--	--
Disponibilités :		
Intérêts compte à terme à recevoir	--	--
TOTAL	--	--
TOTAL	--	--

Note 14. — Etat des charges à payer

Charges à payer (en milliers d'euros)	31/12/20	31/12/19
Emprunt et dettes auprès des établissements de crédit		
Intérêts courus sur emprunt	--	--
Intérêts courus à payer	--	--
TOTAL	--	--
Dettes fournisseurs et comptes rattachés :	28	
Fournisseurs factures non parvenues	87	102
TOTAL FOURNISSEURS	115	102
Dettes fiscales et sociales :	26	
Provision congés payés	--	--
Personnel autres charges	--	--
Organismes Sociaux à payer	--	15
Etat charges à payer	7	5
TOTAL DETTES FISCALES ET SOCIALES	34	20
Autres dettes :		
Divers charges à payer	5	8
TOTAL AUTRES DETTES		--
TOTAL	155	130

Note 15. — Etat des charges et produits constatés d'avance

Aucun produit constaté d'avance n'est comptabilisé au 31 décembre 2020.

Charges constatées d'avance (en milliers d'euros)	31/12/20	31/12/19
Charges constatées d'avance	37	104
TOTAL	37	104

Note 16. — Ventilation du chiffre d'affaires

Chiffre d'affaires (en milliers d'euros)	31/12/20	31/12/19
Activité opérationnelle	3	14
Prestations administratives	185	404
TOTAL	188	418

Note 17. — Autres produits d'exploitation

Autres produits d'exploitation (en milliers d'euros)	31/12/20	31/12/19
Autres produits	1	--
Transferts de charges	28	27
TOTAL	29	27

Les transferts de charge se rapportent au traitement comptable des avantages en nature.

Note 18. — Charges et produits financiers

Charges et produits financiers (en milliers d'euros)	31/12/20	31/12/19
Dotations aux provisions		
- dépréciation des titres participation	--	--
- dépréciation des VMP	--	--
- dépréciation des créances financières	--	--
- dépréciation des immobilisations financières	(115)	(275)
Reprises de provisions		--
- reprise sur titres participation	20	589
- risque de change	--	--
- immobilisations financières	--	--
Produits financiers de participation	1 610	7 113
Produits financiers nets sur cession de VMP	9	5
Différences de change	(2)	(3)
Autres charges et produits financiers	3	3
TOTAL	1 525	7 432

Note 19. — Détail des charges et produits exceptionnels

Charges et produits exceptionnels (en milliers d'euros)	31/12/20	31/12/19
Résultat sur cessions de titres de participation	--	115
Dotations aux provisions exceptionnelles	--	--
Autres produits et charges exceptionnels	--	(340)
TOTAL	--	(225)

Note 20. — Composition du capital social

Le capital a évolué de la façon suivante en 2020 :

Catégories de titres	Nombre de titres					
	Valeur nominale en €	Au début de l'exercice	Créés ou remboursés pendant l'exercice	Converties pendant l'exercice	Annulées pendant l'exercice	En fin d'exercice
Actions vote simple	3,85	1 257 519	--	(894 063)	--	363 456
Actions vote double	3,85	44 496	--	894 063	--	938 559
Sans droit de vote (actions propres)	--	2 366	--	--	--	2 366
TOTAL	--	1 304 381	--	--	--	1 304 381

Note 21. — Engagements hors bilan

Les engagements hors bilan ont été identifiés par tout moyen en possession de la Société IGE+XAO SA.

Engagements hors bilan	31/12/2020	A moins d'un an	Entre un et cinq ans	A plus de 5 ans
(en milliers d'euros)				
Engagements immobiliers	--	--	--	--
Engagements mobiliers	8	6	2	--
Autres engagements	--	--	--	--
TOTAL	8	6	2	--

Les engagements immobiliers et mobiliers des sociétés du Groupe ont été comptabilisés dans les comptes consolidés en application de la norme IFRS 16.

Note 22. — Rémunération des organes d'Administration

Les charges enregistrées au titre des rémunérations et autres avantages assimilés accordés aux membres du Comité de Direction et à ceux du Conseil d'Administration se présentent de la façon suivante :

Rémunérations et autres avantages assimilés (en euros)	31 décembre 2020 12 mois	31 décembre 2019 12 mois	31 décembre 2018 17 mois
Rémunérations brutes – partie fixe	186 360	186 360	384 669
Rémunérations brutes – partie variable	(1)	(1)	104 256
Avantages en nature	28 023	26 907	44 760
Jetons de présence	5 500	5 000	4 500
Stock-options	--	--	--
Total	219 883	218 267	538 185
Indemnités de départ en retraite	--	--	0

Le nombre de Dirigeants Administrateurs s'élève à un. Seuls les Administrateurs indépendants non membres du Comité de Direction perçoivent une rémunération ; ils sont au nombre de deux.

Note 23. — Risques de change

Le risque de change est non significatif chez IGE+XAO.

Note 24. — Risques de taux

IGE+XAO n'est pas exposé à ce jour à des risques de taux.

Au 31 décembre 2020, IGE+XAO ne dispose pas d'emprunt bancaire. IGE+XAO n'utilise aucun instrument de taux.

Note 25. — Risques sur valeurs mobilières de placement

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent des liquidités en comptes bancaires ainsi que des placements en comptes à terme d'une durée variant de 2 mois à 60 mois. La rémunération est garantie à la souscription jusqu'à l'échéance du placement sauf en cas de remboursement anticipé. Dans ce dernier cas, il existe un préavis de 32 jours mais pas de pénalité de sortie. Les intérêts ne sont pas capitalisés, ils sont calculés par palier semestriel et payés in fine. Il n'y a pas de rémunération dans le cas où la durée du placement est inférieure à un mois.

Les découverts bancaires sont assimilés à un financement et sont présentés sur la ligne Emprunts et Dettes financières au Passif du bilan.

La valeur comptable des dépôts bancaires constitue une approximation raisonnable de leur juste valeur.

Note 26. — Autres informations

Fiscalité

Le Groupe fiscal se compose des sociétés suivantes :

IGE+XAO, SA

IGE, SA

Chacune des sociétés intégrées fiscalement constate l'impôt qu'elle aurait dû payer si elle avait été imposée séparément.

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020, le résultat fiscal du Groupe s'élève à 6 350 mille euros. A cette date, le groupe fiscal ne dispose plus ni de déficit ordinaire reportable ni d'amortissement réputé différé restant à reporter.

Consolidation

La Société IGE+XAO établit et publie des comptes consolidés en qualité de société mère du Groupe IGE+XAO. Au 31 décembre 2020, les comptes consolidés ont été établis selon les normes IFRS.

Les comptes consolidés de la société IGE+XAO SA sont intégrés dans les comptes consolidés du Groupe Schneider Electric depuis le 1^{er} février 2018.

Effectif moyen

Effectif Equivalent Temps Plein	31 décembre 2020	31 décembre 2019	31 décembre 2018
IGE+XAO	--	--	13,4
Total	--	--	13,4

Tableau des filiales et participations

Filiales (+ 10%)	Capital	Capitaux propres autres que le capital en €	% de détention	Valeur comptable brute titres	Valeur comptable nettes titres	Prêts et avances	Avals et caution	CA	Résultat	Dividendes	Observations
	en €			en €	en €	en €	en €	en €	en €	en €	
IGE SA	4 619 327	12 683 327	99	4 800 732	4 800 732	1 400 645	5 329	23 059 419	5 685 093	--	Siège social : Colomiers SIREN : 399 737 006
S2E Consulting	100 000	68 802	50	149 490	149 490		--	0	-4 435	--	Siège Social : Blagnac SIREN : 494 083 496
EHMS	430 000	-143 870	50	573 000	335 750		--	1 108 850	93 558	--	Siège Social : Colomiers SIREN : 492 213 384
PROSYST	1 006 490	2 036 083	80	2 024 248	2 024 248		--	1 451 304	28 141	--	Siège social : Templemars SIREN : 433 683 216
Ige+Xao Z.O.O. Pologne	241 243	1 351 354	94	783 275	783 275		--	2 981 907	484 916	-	Siège social : Cracovie
Ige+Xao EURL Balkan	438 173	413 368	100	420 666	420 666		--	978 962	66 375		Siège social : Sofia
Cae Devpt ApS Denmark	16 730	1 203 676	100	351 129	351 129		--	1 404 274	636 008		Siège social : Birkerød
Ige Xao Madagascar	10 388	10 180	100	20 945	20 945		--	0		--	Siège social : Antananarivo
Ige+Xao Chine	92 703	9 954	100	70 445	70 445		--	694 361	8 125	--	Siège social : Nanjing
Ige+Xao Tunisie	6 076	74 679	100	11 350	11 350		--	226 675	22 332	125 533	Siège social : Tunis
Ige+Xao Maroc	36 722	75 051	100	34 808	34 808	1 863	--	286 536	17 391	--	Siège social : Casablanca
Ige+Xao Nordic A/S	67 196	940 901	100	2 178 132	2 178 132		--	1 545 953	136 017	--	Siège social : Birkerød
Ige+Xao GmbH	25 000	864 166	100	25 000	25 000		--	1 433 884	272 437		Siège social : Rastatt

Allemagne											
Ige+Xao Iberica	3 005	292 192	99	13 049	13 049	--	761 565	288 752	510 000	Siège social : Madrid	
Ige+Xao Srl Italie	36 400	1 140 022	100	88 345	88 345	--	2 085 502	558 845	Siège social : Bergamo		
Ige+Xao Ltd (UK)	133 588	143 873	100	150 930	150 930	--	565 690	53 969	--	Siège social : Nuneaton	
Ige+Xao North America	64	85 464	100	56	56	--	344 952	5 775	--	Siège social : Montréal	
Ige+Xao BV (Pays-Bas)	18 151	420 923	100	691 475	691 475	--	1 306 499	279 511	900 000	Siège social : Hoensbroek	
Ige+Xao Usa	8	139 787	100	1	1	--	382 017	47 847	Siège social : Dover (Delaware)		
Ige+Xao Switzerland	18 515	88 739	100	225 000	225 000	--	151 400	58 090	73 992	Siège social : Biel/Bienne	
Ige+Xao Turquie	6 583	12 956	100	20 188	20 188	--	122 826	13 606	--	Siège social : Istanbul	
Ige+Xao Grece	50 000	37 139	99	49 500	49 500	--	105 478	24 020	--	Siège social : Thessalonique	
Ige+Xao Belgique	18 600	591 242	100	18 600	18 600	--	862 323	177 472	--	Siège social : Bruxelles	
Ige+Xao Bresil	94 139	-76 433	100	160 428	7 428	--	28 505	-8 996	--	Siège social : Taubaté	
Ige + xao India	1 115	114 281	99	1 430	1 430	--	128 259	58 766	--		
Total en Euros	////////	////////	////////	12 863 222	12 471 972	1 402 508	5 329	////	////////	1 609 525	

F. Rapport sur les honoraires des Commissaires aux comptes de la Société IGE+XAO SA

Ils se présentent de la façon suivante :

Exercice 2020 (en euros)	KPMG		MAZARS	
	Montant	%	Montant	%
Audit				
□ Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés	23 500	100 %	17 250	100 %
<i>Sous-total</i>	23 500	100 %	17 250	100 %
Autres prestations, le cas échéant				
Juridique, fiscal, social	--	--	--	--
Technologies de l'information	--	--	--	--
Audit interne	--	--	--	--
Autres (à préciser si > 10 % des honoraires d'audit)	--	--	--	--
<i>Sous-total</i>	--	--	--	--
TOTAL	23 500	100 %	17 250	100 %

Exercice 2019 (en euros)	KPMG		MAZARS	
	Montant	%	Montant	%
Audit				
□ Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés	23 000	100 %	17 000	100 %
<i>Sous-total</i>	23 000	100 %	17 000	100 %
Autres prestations, le cas échéant				
Juridique, fiscal, social	--	--	--	--
Technologies de l'information	--	--	--	--
Audit interne	--	--	--	--
Autres (à préciser si > 10 % des honoraires d'audit)	--	--	--	--
<i>Sous-total</i>	--	--	--	--
TOTAL	23 000	100 %	17 000	100 %

Colomiers, le 22 mars 2021

Le Conseil d'Administration